

# Fête de la pêche

Dimanche 2 juin : c'est la fête de la pêche !

Seul jour de l'année où, par arrêté ministériel, il est permis de pêcher sans carte de pêche.



Dimanche 2 juin 2019

Qui ça ?

Ceux qui ont envie de pêcher de 5 à 95 ans

Conseils, matériel, amorces, appâts, tout est fourni par l'association de pêche "Le Grand Barbeau"

Adresse

Etang de la Sablière  
77590  
Chartrettes

Infos pratiques

Où ça ?

À l'étang de la sablière à Chartrettes

Contact

[legrandbarbeau@gmail.com](mailto:legrandbarbeau@gmail.com)